



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIS

pour notre
ÉCOLE

Dossier de presse de rentrée
académique

Année scolaire
2023 - 2024

UNIS

pour notre
ÉCOLE

Dossier de presse de rentrée
de l'académie de Créteil

Année scolaire
2023 - 2024

SOMMAIRE

Chiffres clés de l'académie de Créteil	p. 6
1^{er} degré – Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2023 en Seine-et-Marne	p. 8
1^{er} degré – Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2023 en Seine-Saint-Denis	p. 9
1^{er} degré – Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2023 dans le Val-de-Marne	p. 10
2^d degré – Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2023 dans l'académie de Créteil	p. 11
Les personnels enseignants	p. 12
Les résultats au CRPE	p. 13

1. DES PERSONNELS REVALORISÉS ET RECONNUS POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC

1.1	Revalorisation	p. 15
1.3	Notre École, faisons-la ensemble Un accélérateur de projets !	p. 17
1.5	Les trois parcours préparatoires au professorat des écoles en partenariat avec l'Upec	p. 20

2. LA TRANSMISSION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX, UN DEVOIR DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE

2.1	Vers une nouvelle équation académique, un projet de grande envergure pour les mathématiques	p. 22
2.5	Les sections internationales c'est aussi en éducation prioritaire	p. 23
2.6	Conseil académique des savoirs fondamentaux	p. 24

3.	LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE : UNE ÉCOLE PROTECTRICE ET ÉMANCIPATRICE	
3.1	Combattre le harcèlement scolaire sous toutes ses formes	p. 26
3.2	Faire adhérer les élèves à la laïcité et aux valeurs de la République	p. 27
3.4	Développer et valoriser l'engagement des élèves au service d'une citoyenneté active	p. 28
4.	FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET OUVRIR SUR DE NOUVEAUX HORIZONS	
	Focus – Renforcer la mixité sociale en Seine-Saint-Denis	p. 30
4.2	Améliorer la scolarisation des élèves en situation de handicap	p. 31
4.5	Installer la culture de l'orientation au cœur des collèges et lycées	p. 33
5.	FAIRE DU LYCÉE PROFESSIONNEL UN CHOIX D'AVENIR	
	ArtExpro : un événement emblématique de la valorisation de la voie professionnelle dans l'académie	p. 35
5.1	Le Bureau des entreprises, un atout pour la formation et l'insertion professionnelle	p. 36
5.2	Enseignement professionnel, des filières en adéquation avec notre temps	p. 37
6.	LE DROIT DE S'ÉPANOUIR À L'ÉCOLE	
6.1	30 minutes d'activité physique quotidienne	p. 40
6.2	Test sport santé	p. 41
6.2	Le label Génération 2024	p. 42
6.3	Le Tour académique du Flambeau de la culture	p. 43
6.4	Le parcours européen des cités éducatives : de Créteil à la Normandie et au Danemark !	p. 44
	PRESSE	p. 46

CHIFFRES CLÉS

de l'académie de Créteil

LES ÉLÈVES

911 279 écoliers, collégiens et lycéens ⁽¹⁾

503 398 élèves du premier degré

	77	93	94
	163 042	195 999	144 357

407 881 élèves du second degré

	77	93	94
Collégiens	84 470	90 416	66 818
Lycéens	42 325	43 229	34 526
Lycéens pro	14 418	18 729	12 950

LES ENSEIGNANTS

63 694 agents de l'éducation nationale enseignent à des élèves des premier et second degrés ⁽²⁾

	77	93	94
1 ^{er} degré public	8 743	12 506	7 950
1 ^{er} degré privé sous contrat	363	511	508
2 ^d degré public	9 782	10 771	8 599
2 ^d degré privé sous contrat	1 166	1 410	1 385

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ⁽³⁾

3 315 écoles et établissements du second degré publics et privés

dont **3 084 écoles** et établissements du second degré public

 **2 643** écoles

	77	93	94
Public	1 068	863	614
Privé	26	35	37

 **441** collèges

	77	93	94
Public	132	130	108
Privé	18	29	24

 **231** lycées et Erea*

	77	93	94
Public	52	68	46
Privé	14	26	22
Erea	1		2

* Erea : établissement régional d'enseignement adapté

LES DIPLÔMES⁽⁴⁾

Diplôme national du brevet (DNB)

88,3 %

Taux de réussite à la session 2023
Ensemble des séries

77	93	94
90,6 %	85,9%	88,7 %

Baccalauréat

85,9%

Taux de réussite à la session 2023

	77	93	94
Baccalauréat général	93,4 %	90,1%	94,1%
Baccalauréat technologique	88 %	84,7 %	86,2 %
Baccalauréat professionnel	77,4 %	78,2 %	81 %

LA TAILLE DES CLASSES⁽²⁾

Premier degré public et privé

22,6 élèves par classe (hors Ulis)

nombre moyen d'élèves en maternelle

77	93	94
23,4	21,1	23,9

21,3 élèves par classe (hors Ulis)

nombre moyen d'élèves en élémentaire

77	93	94
23,3	19,6	21,7

Second degré public et privé

25,1 élèves par classe

nombre moyen d'élèves dans les formations en collège

77	93	94
25,6	23,9	26

21,3 élèves par classe

nombre moyen d'élèves dans les formations professionnelles en lycée (hors CAP)

77	93	94
21	21,4	21,5

29,7 élèves par classe

nombre moyen d'élèves dans les formations générales et technologiques en lycée

77	93	94
30,8	28,7	29,6

LE BUDGET ANNUEL DE L'ACADÉMIE

5,3 milliards d'euros⁽⁵⁾

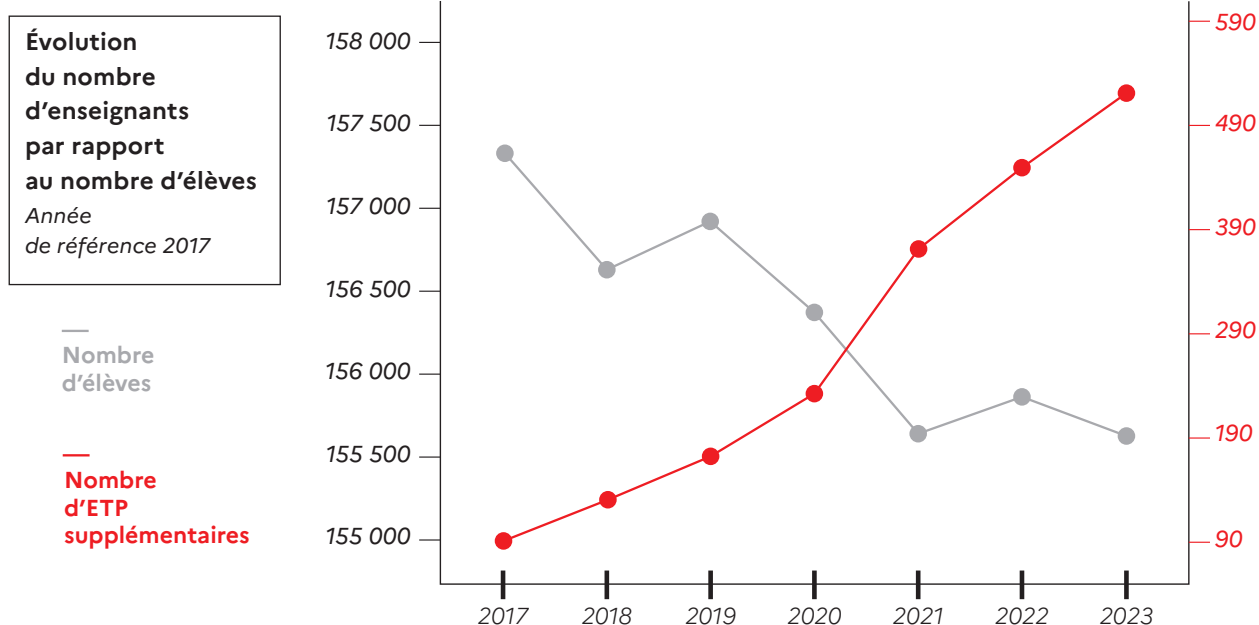
- (1) Public et privé sous contrat, rentrée 2022
(2) Rentrée scolaire 2022
(3) Rentrée scolaire 2023
(4) Données provisoires
(5) Année 2022

1^{er} degré

Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2023 en **Seine-et-Marne**

Durant l'année scolaire 2022-23, la Seine-et-Marne comptait 155 842 élèves ; à la rentrée 2023, le département attend 155 668 élèves, soit **174 élèves de moins**.

➔ Depuis 2017, + **522 postes**.



➔ Dans ce contexte, le P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves) passe de **5,47 à 5,52⁽¹⁾**



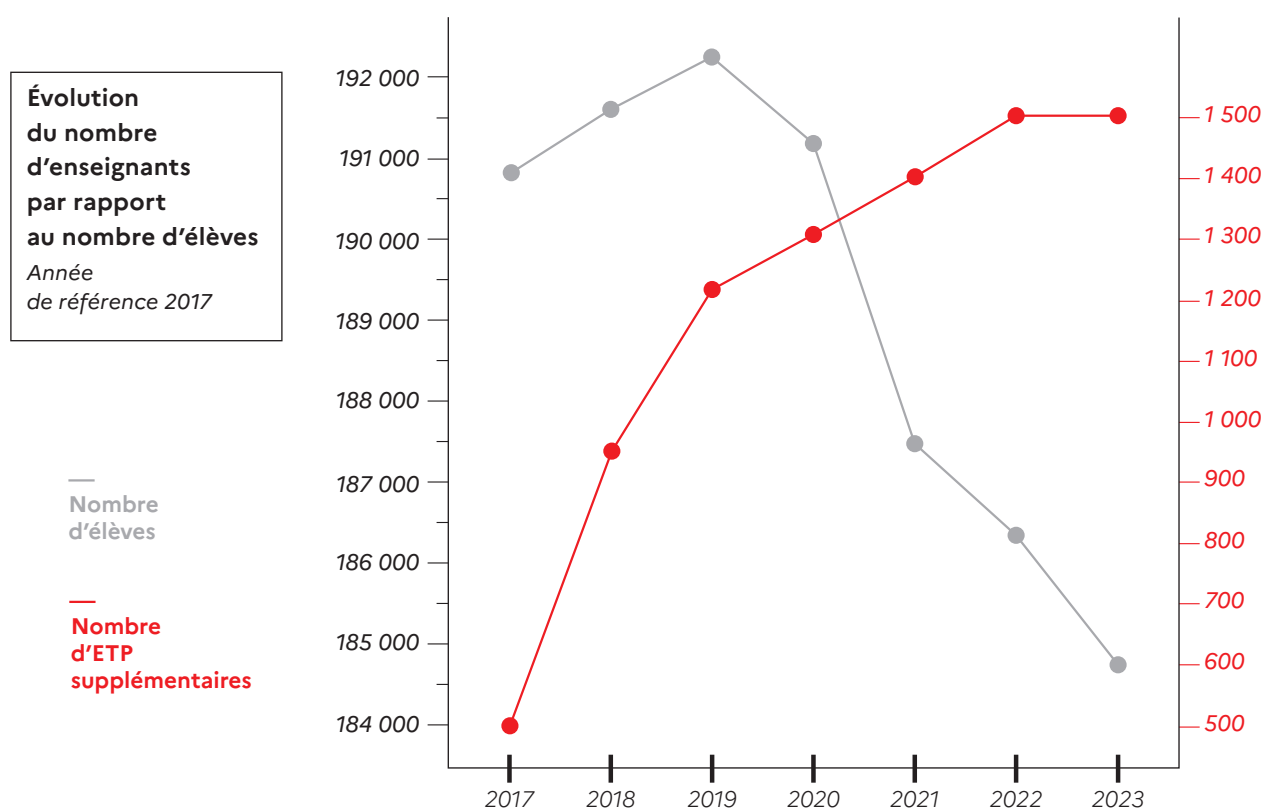
(1) Comme chaque année, la carte scolaire est élaborée à partir des projections d'effectifs sur plusieurs années et s'inscrit dans une démarche de dialogue continu et renforcé avec l'ensemble des partenaires. Ainsi, des ajustements peuvent se poursuivre jusqu'au mois de septembre afin de prendre en compte les évolutions d'effectifs sur la base du comptage de rentrée.

1^{er} degré

Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2023 en **Seine-Saint-Denis**

Durant l'année scolaire 2022-23, la Seine-Saint-Denis comptait 186 344 élèves ; à la rentrée 2023, le département attend 184 743 élèves, soit **1 601 élèves de moins**.

➔ Depuis 2017, + 1 537 postes.



➔ Dans ce contexte, le P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves) passe de **6,5 à 6,56⁽¹⁾**



(1) Comme chaque année, la carte scolaire est élaborée à partir des projections d'effectifs sur plusieurs années et s'inscrit dans une démarche de dialogue continu et renforcé avec l'ensemble des partenaires. Ainsi, des ajustements peuvent se poursuivre jusqu'au mois de septembre afin de prendre en compte les évolutions d'effectifs sur la base du comptage de rentrée.

1^{er} degré

Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2023 dans le **Val-de-Marne**

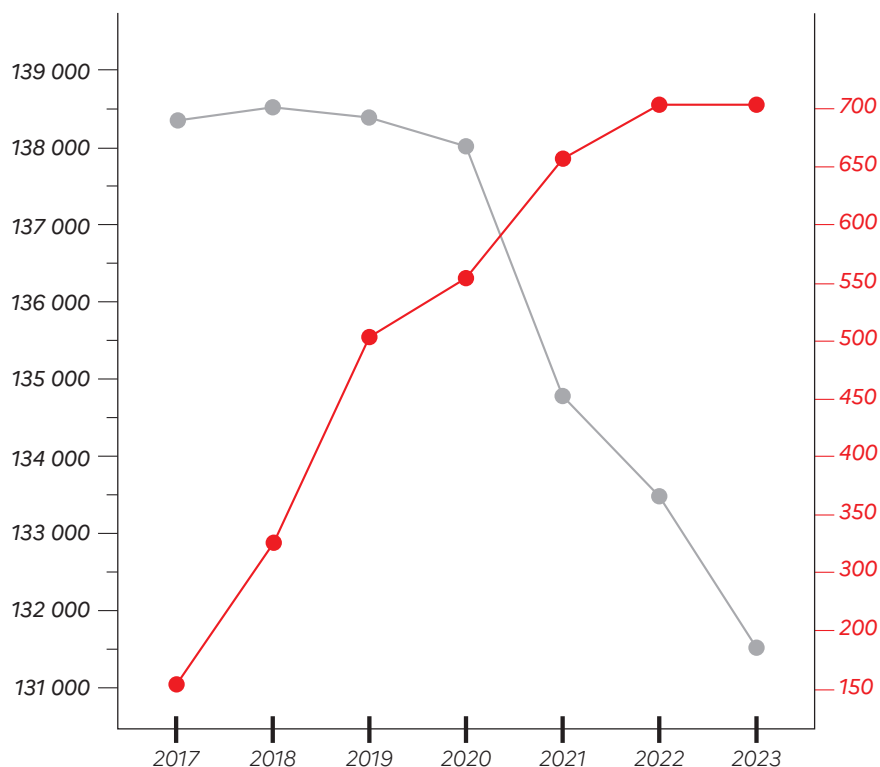
Durant l'année scolaire 2022-23, le Val-de-Marne comptait 133 449 élèves ; à la rentrée 2023, le département attend 131 544 élèves, soit **1 905 élèves de moins**.

➔ Depuis 2017, **+ 715 postes**.



Évolution du nombre d'enseignants par rapport au nombre d'élèves
Année de référence 2017

— Nombre d'élèves
— Nombre d'ETP supplémentaires



➔ Dans ce contexte, le P/E (nombre d'enseignants pour 100 élèves) passe de **5,79 à 5,88**⁽¹⁾



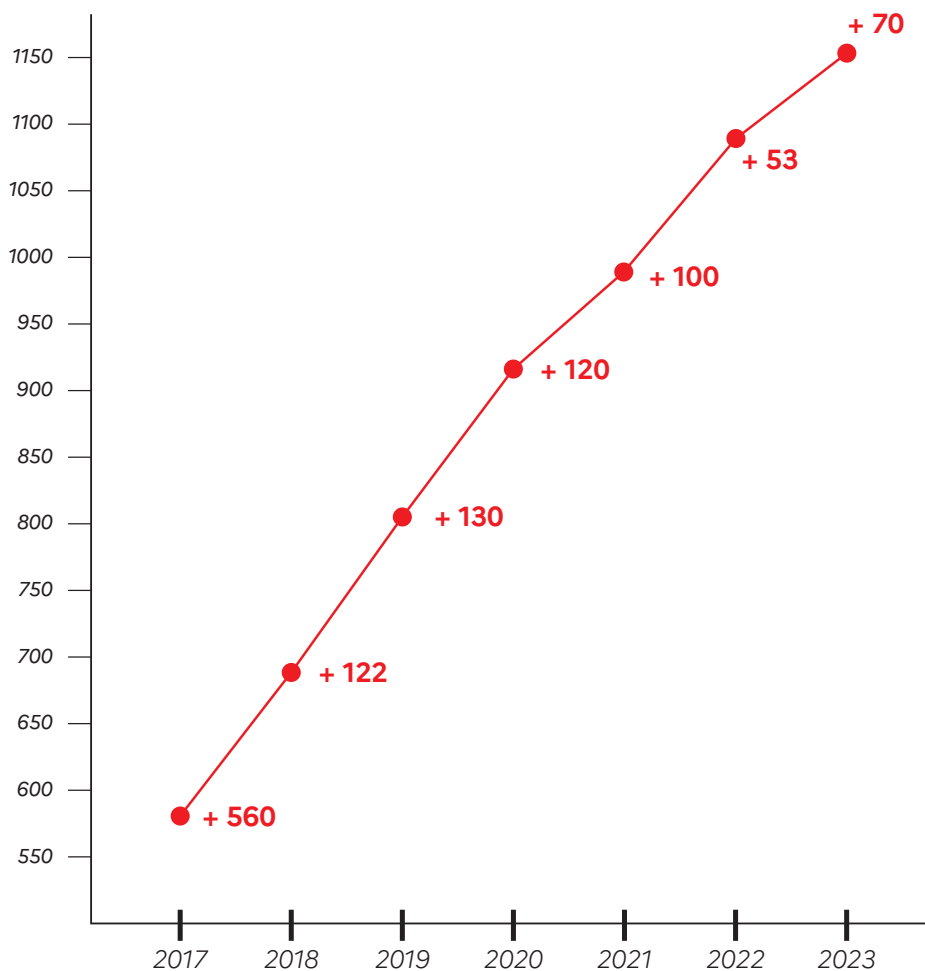
(1) Comme chaque année, la carte scolaire est élaborée à partir des projections d'effectifs sur plusieurs années et s'inscrit dans une démarche de dialogue continu et renforcé avec l'ensemble des partenaires. Ainsi, des ajustements peuvent se poursuivre jusqu'au mois de septembre afin de prendre en compte les évolutions d'effectifs sur la base du comptage de rentrée.

2^d degré

Les moyens délégués pour la préparation de la rentrée 2023 dans l'académie de Créteil

L'académie de Créteil est dotée de **70 nouveaux équivalents temps plein (ETP)** en moyens d'enseignement.

➔ Depuis 2017, **+ 1 155 postes.**

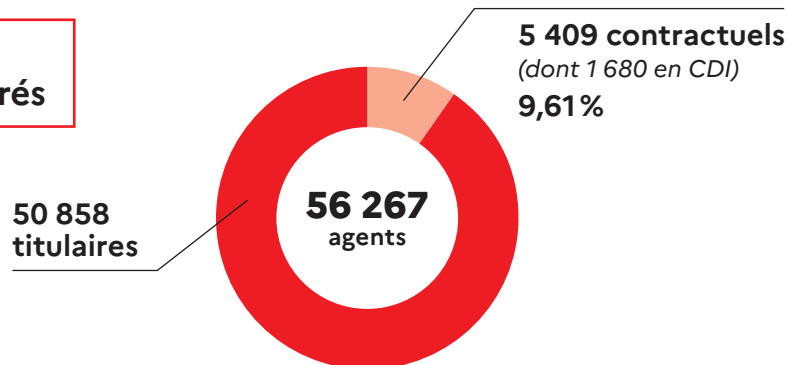


La dotation horaire globale (DHG) allouée à un établissement est le résultat d'un processus d'échanges entre les services académiques et les établissements publics locaux d'enseignement (EPL). La notification initiale et sa transcription par l'établissement dans un tableau de répartition des moyens (TRMD) en janvier constituent la première phase. Le dialogue avec les établissements se poursuit ensuite jusqu'à la rentrée en fonction du constat des effectifs et des ajustements de structures éventuels.

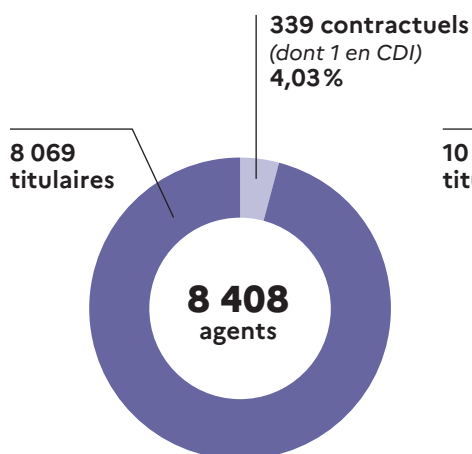
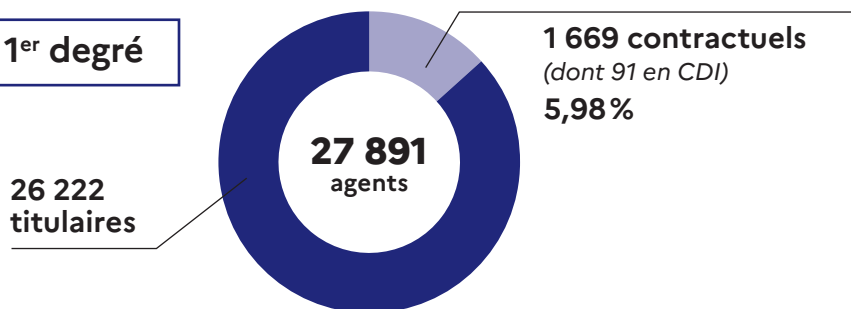
Les PERSONNELS ENSEIGNANTS

Les données renseignées sont exprimées en Équivalent temps plein (ETP)*

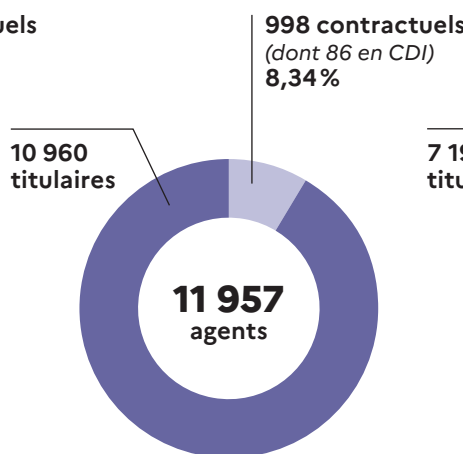
**Enseignants
des 1^{er} et 2^d degrés**



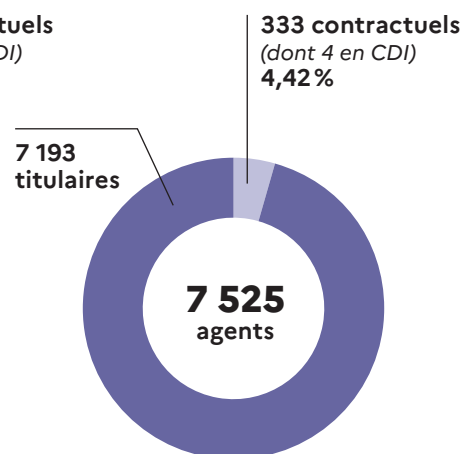
Enseignants du 1^{er} degré



Seine-et-Marne

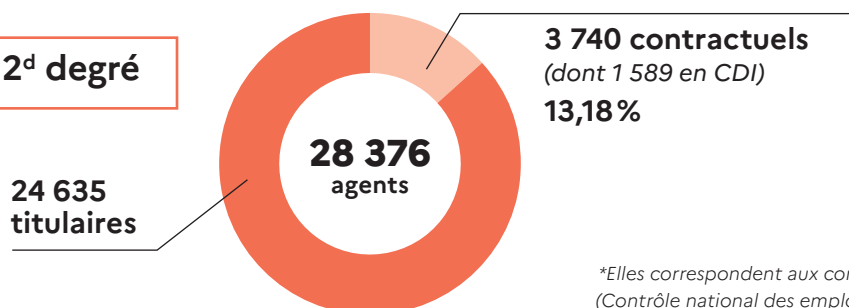


Seine-Saint-Denis



Val-de-Marne

Enseignants du 2^d degré

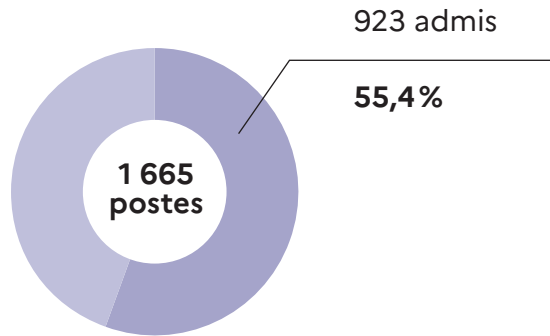


*Elles correspondent aux consommations CNE (Contrôle national des emplois) à fin juin 2023.

Les résultats au **CRPE**

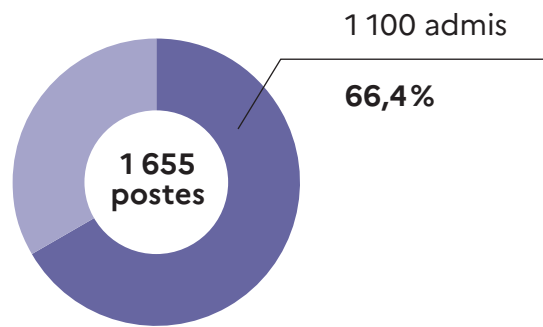
Session 2022

CRPE + CRPE
supplémentaire

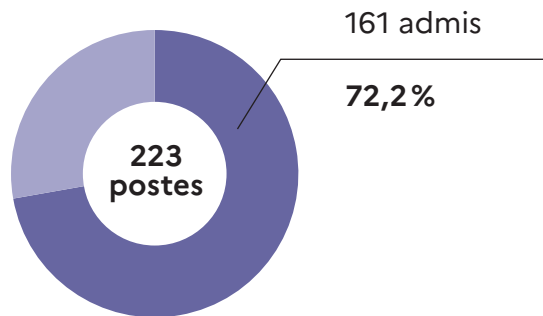


Session 2023

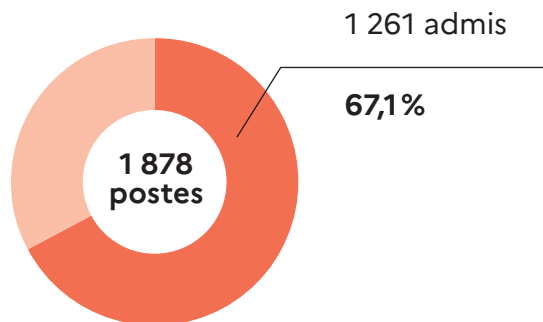
CRPE + CRPE
supplémentaire



CRPE interne
exceptionnel dédié
aux contractuels



Total





1. Des personnels
**REVALORISÉS
ET RECONNUS**
pour un meilleur
service public

1.1

REVALORISATION

Chiffres clés

→ 300 millions d'€

consacrés à la revalorisation sur une année

→ + de 66 000 personnels concernés

Professeurs et personnels d'éducation et d'orientation

● Une revalorisation sans condition

→ Pour tous les professeurs

+ 1 300 € bruts par an minimum
grâce au doublement du montant de la prime statutaire

+ 100 € nets par mois
pour tous les professeurs

→ En début de carrière

2 000 € nets par mois
de rémunération minimum

+ 200 € nets par mois¹
pour les professeurs en début de carrière grâce à la revalorisation de la prime d'attractivité

● Des gains de rémunération liés à des missions complémentaires pour les professeurs volontaires

+ 1 250 € bruts par an
pour une mission complémentaire

+ 3 750 € bruts par an
pour trois missions complémentaires

● Au total, la possibilité de gagner entre 5 000 € et 6 800 € bruts de plus par an², soit un 13^e mois voire un 14^e mois pour certains professeurs

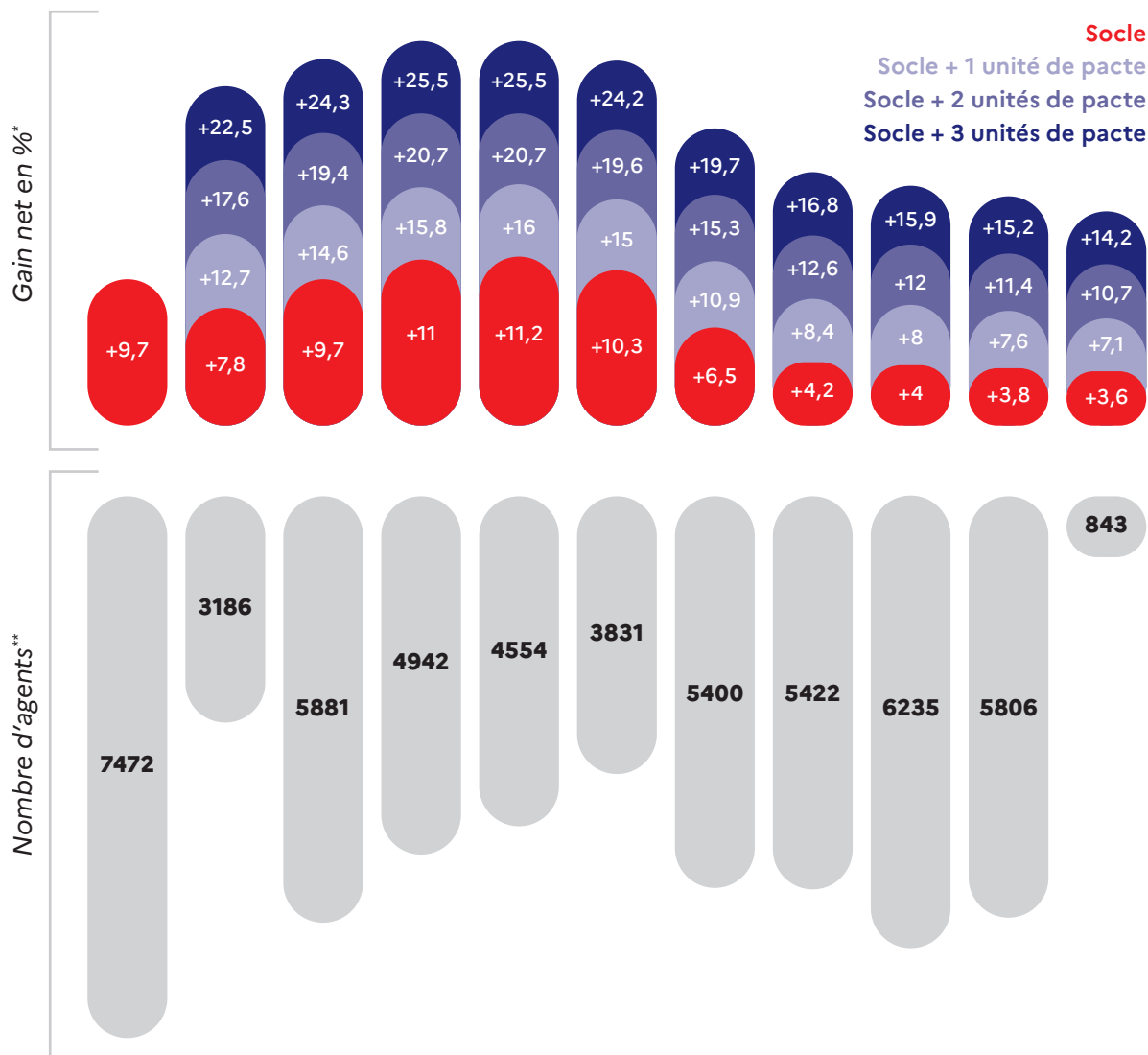
+ 400 € nets par mois pour les professeurs
bénéficiant de la hausse de rémunération sans condition et s'engageant dans trois missions complémentaires

+ 500 € nets par mois pour les professeurs en début de carrière
bénéficiant de la hausse de rémunération sans condition et s'engageant dans trois missions complémentaires

1. Hausse moyenne de rémunération pour les professeurs ayant jusqu'à 11 ans de carrière, soit un gain de rémunération moyen de 10 % par rapport à 2022 et de 21,4 % par rapport à 2020

2. Soit une hausse de la rémunération nette pouvant atteindre 40 % par rapport à 2020 pour les professeurs volontaires effectuant trois missions complémentaires

● Enseignants 1^{er} et 2^d degrés de l'académie de Créteil, CPE et PsyEn titulaires et contractuels – Classe normale



➔ Échelon

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
stagiaire	1 à 2 ans	2 à 4 ans	4 à 6 ans	6 à 8,5 ans	8,5 à 11,5 ans	11,5 à 14,5 ans	14,5 à 18 ans	18 à 22 ans ans	22 à 26 ans	26 ans et +

À partir de l'échelon 9

À partir du 9^e échelon de la classe normale, l'accès aux grades supérieurs est renforcé (hors classe et classe exceptionnelle), pour un gain de rémunération d'au moins 190 € de plus dès le 2^e échelon de la hors classe. De la même manière, à partir du 2^e échelon de la hors classe, la promotion à la classe exceptionnelle permettra un gain d'au moins 190 € de plus dès le 2^e échelon.

* Par rapport à septembre 2022

** Mai 2023

1.3



Notre École, faisons-la ensemble

Un **ACCÉLÉRATEUR**

de **PROJETS !**

Un an après le lancement du volet Éducation du Conseil national de la refondation (CNR), les équipes des écoles et établissements de l'académie de Créteil se sont pleinement saisies de cette opportunité pour mener des projets d'envergure.

420

projets validés

● École ● Collège ● Lycée

	École	Collège	Lycée
SEINE-ET-MARNE	123	26	15
SEINE-SAINT-DENIS	91	13	1
VAL-DE-MARNE	96	37	18

6 986 002 €

versés

Le CNR Éducation donne un nouvel élan à l'innovation pédagogique et permet d'inscrire les projets menés en concertation dans le temps long. Les projets portés dans l'académie sont variés et riches : ils portent sur le numérique, le savoir-rouler, des pratiques artistiques et culturelles diverses, le développement durable, le bâti scolaire, etc. Tous ont à cœur d'améliorer le niveau des élèves et leur bien-être à l'école. L'académie de Créteil propose à l'ensemble des communautés éducatives un accompagnement méthodologique et pédagogique de proximité à chaque étape du projet.

[Retrouvez toutes les informations sur le déploiement du CNR Éducation dans l'académie de Créteil sur la page dédiée du site ac-creteil.fr](#)

Le CNR vu par les acteurs

Benoît Métras

directeur de l'école élémentaire Roger-Salengro à Drancy (93)

Quel est le nom de votre projet CNR ?

Initiation au codage dès le plus jeune âge

Que propose -t-il ?

Dès cette année scolaire, nous allons initier nos élèves de Cours moyen au codage, soit une quarantaine d'enfants. Grâce à une dotation du Conseil national de la refondation (CNR), nous venons d'acquérir du matériel (robots, pistes de jeux, etc.) qui va leur permettre de se familiariser avec les concepts de base de la programmation, la compréhension de commandes simples. Pour cela, nous nous appuyons sur des logiciels dédiés, installés sur les tablettes numériques dont chaque élève dispose à Drancy.

Quels sont vos objectifs ?

À moyen terme, nous envisageons d'étendre cette initiation à l'ensemble de nos élèves, soit environ 250 élèves, afin qu'ils développent plus largement des compétences de résolution de problèmes plus ou moins avancées en fonction de leur âge. Cela devrait aussi contribuer à améliorer la collaboration entre pairs au sein de notre école située en réseau d'éducation prioritaire. Enfin et à plus long terme, l'objectif pourrait être de stimuler la créativité des élèves avec des projets plus complexes et pourquoi pas de participer à la « Robocup Junior ».

Géraldine Ramon

proviseure du lycée professionnel Jean-Macé à Choisy-le-Roi (94)

Quel est le nom de votre projet CNR ?

Notre projet CNR est la création et l'ouverture d'un magasin pédagogique et solidaire pour tous au sein de notre lycée professionnel. C'est une première car jusque-là nous n'avions pas de plateau technique dédié aux métiers de la vente et du commerce et cela faisait défaut.

Le fonds d'innovation pédagogique du Conseil national de la refondation (CNR) dont a bénéficié notre lycée a permis de concrétiser ce projet important qui a nécessité 10 mois de travaux et quelque 25 000 €.

Que propose -t-il ?

Ce magasin, inauguré en juillet dernier, proposera uniquement des vêtements et accessoires de seconde-main et sera opérationnel en cette rentrée.

Ce sera une véritable attraction pour les élèves et je suis fière de les voir se prendre au jeu avec l'accueil des clients dans la boutique.

Quels sont vos objectifs ?

Il est double. Proposer un nouveau lieu d'apprentissage qui permettra tout d'abord une mise en situation réelle des élèves tout en les sensibilisant à la démarche éco-responsable.

Lydie El-Halougi enseignante en mathématiques au collège Eugène-Delacroix à Roissy-en-Brie (77)

Quel est le nom de votre projet CNR ?

Le projet CNR *Maths en avant* vise à développer l'attractivité des mathématiques et favoriser la réussite des élèves, du CP à la terminale dans toute la ville de Roissy-en-Brie.

Que propose-t-il ?

Nous avons reçu 31 000 € et 2 HSA pour un an afin d'acquérir et prêter des sacs à maths dans les familles pour diffuser la culture mathématique en dehors du temps scolaire du CP à la terminale, dès octobre 2023.

Nous allons développer et équiper le club maths au collège, organiser des actions pour valoriser les mathématiques, notamment interdegrés (contes mathématiques pour les élèves de CM2 et de 6^e fin mai 2024), aider les élèves dans les apprentissages en proposant des rituels, et mettre en place un environnement de classe propice aux apprentissages (affichages, fidgets, mobilier spécifique) dès mai 2023.

Nous souhaitons également légitimer la place des filles en mathématiques avec des expositions dans le collège, des présentations de mathématiciennes et des présentations de tous les métiers liés aux mathématiques dans le cadre du projet Culottées scientifiques .

Quels sont vos objectifs ?

C'est d'amener les élèves vers les mathématiques et à faire des mathématiques avec plaisir, diffuser la culture mathématique dans les familles.

Nous aiderons les élèves dans les apprentissages en leur fournissant des outils pour se concentrer en classe et des méthodes pour apprendre et notamment légitimer la place des filles dans les sciences et présenter des modèles féminins.

1.5

Les trois PARCOURS PRÉPARATOIRES AU PROFESSORAT DES ÉCOLES

en partenariat avec l'Upec

Après le baccalauréat, pour commencer à préparer le concours de professeur des écoles, l'académie de Créteil propose trois parcours spécifiques à ses étudiants de licence : le PPPE, une formation complète, professionnalisante et progressive.

Le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) est adossé à une licence généraliste. Il est dispensé en partie dans un lycée et en partie dans une université pendant les trois années de licence. Les cours de première année se déroulent à 75% au lycée, ceux de deuxième année à 50% et ceux de troisième année à 25% : le parcours amène donc progressivement l'étudiant du lycée à l'université.

Tout en préparant un diplôme national de licence, le Parcours préparatoire au professorat des écoles offre l'opportunité de découvrir progressivement le métier de professeur grâce à des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en L1 et L2, ou encore une expérience à l'étranger avec un stage de mobilité internationale en L3.

Après l'obtention de la licence, le parcours peut être prolongé par un master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF 1^{er} degré) puis par le concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).

À la rentrée 2023-2024, trois PPPE sont proposés dans l'académie de Créteil, en partenariat avec l'Université Paris-Est-Créteil (UPEC), pour 150 étudiants qui en bénéficient :

- au lycée Léon-Blum à Créteil (94), adossé à une licence en sciences de l'éducation ;
- au lycée Eugène-Delacroix à Maisons-Alfort (94), adossé à une licence en administration et échanges internationaux ;
- au lycée international François 1^{er} à Fontainebleau (77), adossé à une licence en science politique.

Ce sujet vous intéresse ?

 Les établissements vous ouvrent leurs portes !

A photograph of a male teacher with glasses and a grey beard leaning over a desk to assist a young Black girl with braided hair. The background shows a classroom with a whiteboard and various papers.

2. La transmission
**DES SAVOIRS
FONDAMENTAUX,**
un devoir de
l'École républicaine

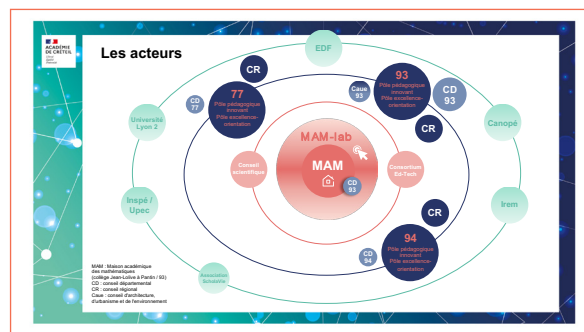
2.1 Vers une nouvelle ÉQUATION ACADÉMIQUE

un projet de grande envergure pour les MATHÉMATIQUES

Le projet porté par l'académie de Créteil est officiellement lauréat de la seconde vague de l'appel à manifestation d'intérêt *Innovation dans la forme scolaire*. Il entend apporter une réponse tant pédagogique que professionnelle aux élèves et aux professeurs en améliorant les conditions d'apprentissages et d'enseignement des mathématiques.

Vers une nouvelle équation académique se déploiera dans quatre dimensions, afin de créer un maillage dense sur l'ensemble du territoire académique qu'il entend innover, et de contribuer à la création d'un réseau fort de l'ensemble des acteurs.

- **Une Maison académique des mathématiques**, espace collaboratif destiné à accueillir réunions, actions de formation, séminaires, conférences, ateliers, expositions, etc. Centre de ressources et de documentation, la MAM, située en Seine-Saint-Denis, sera le point central de communication, d'animation et d'accompagnement des réseaux et des collectifs de travail. Rendez-vous bientôt pour son inauguration !
- **Trois pôles pédagogiques innovants**, implantés dans les trois départements de l'académie et réunissant 7 collèges et 39 écoles, soutenus et évalués par la recherche, auront le rôle d'incubateurs et de têtes de pont afin de tester et déployer de manière souple et rapide différentes innovations touchant au rythme des apprentissages, aux espaces, aux dynamiques collaboratives, à l'interdisciplinarité, au développement des compétences psycho-sociales, à l'ouverture aux familles, etc.
- **Trois pôles excellence-orientation** (un dans chaque département avec 7 lycées et 9 collèges impliqués) seront engagés dans des démarches innovantes portant sur l'orientation et la promotion de l'excellence en mathématiques, et en particulier des filles.
- **Un réseau dense de laboratoires** équipés et dynamiques, répartis sur tout le territoire, qui collaborent entre eux et accueillent l'ensemble des acteurs, du 1^{er} au 2^d degré.



Par ailleurs, un espace virtuel de rencontres, d'échanges et de réflexions partagées pour les enseignants, pendant dématérialisé de la MAM, est en cours de construction. Il inclura : un salon d'échange informel avec système de visio ; un amphithéâtre pour des conférences ; des salles de travail dédiées pour chaque pôle et chaque laboratoire favorisant le travail collaboratif, l'édition et la publication de ressources ; une cartographie dynamique des actions menées ; un centre de ressources (publications, ouvrages, événements en replay, etc.) et bien sûr... une cafeteria !

L'évaluation du projet au fil de l'eau par cinq laboratoires de recherche de l'Upec et de Lyon 2 permettra d'orienter au fur et à mesure les actions, en synergie, afin que les résultats des élèves puissent en être impactés le plus rapidement possible.

Retrouvez toutes les informations sur les mathématiques dans l'académie de Créteil sur la page dédiée du site ac-creteil.fr

Ce sujet vous intéresse ?
 p.46 Les établissements vous ouvrent leurs portes !

2.5

Les sections **INTERNATIONALES** c'est aussi en éducation **PRIORITAIRE**

Pour renforcer l'attractivité des établissements scolaires défavorisés, l'académie de Créteil a ouvert des sections internationales dans six collèges en éducation prioritaire. Cette formation approfondie en langue étrangère implantée en éducation prioritaire apporte ainsi davantage de mixité sociale. L'objectif est aussi d'élever l'ambition scolaire d'élèves issus de l'éducation prioritaire.

Les sections internationales proposent une formation biculturelle et bilingue faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux méthodes pédagogiques du pays partenaire. Elles permettent aux élèves de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie, avec des enseignements spécifiques en langue et littérature et une partie des cours d'histoire-géographie donnée en langue étrangère.

Des sections britanniques ont été ouvertes à la rentrée scolaire 2022 au collège André-Malraux à Montereau-Fault-Yonne (77), au collège Miriam-Makeba à Aubervilliers (93) et au collège Lenain-de-Tillemont à Montreuil (93). À la rentrée scolaire 2023, une ouverture est prévue au collège Jean-Macé à Fontenay-sous-Bois (94).

À l'issue de leur scolarité au collège, les élèves des sections britanniques d'Aubervilliers, de Montreuil et de Fontenay-sous-Bois sont invités à passer les tests d'entrée pour poursuivre leur parcours scolaire dans la section britannique ouverte temporairement au lycée Hector-Berlioz à Vincennes (94).

Des sections allemandes ont été ouvertes à la rentrée scolaire 2022 aux collèges Albert-Camus à Meaux (77) et Jean-Zay à Bondy (93).

Au total, l'académie de Créteil compte, à la rentrée scolaire 2023, 29 sections internationales dans les 1^{er} et 2^d degrés.

Ce sujet vous intéresse ?
 **p.46** Les établissements vous ouvrent leurs portes !

2.6

Conseil académique des SAVOIRS FONDAMENTAUX de Créteil

Le conseil académique des savoirs fondamentaux de Créteil a été installé le 1^{er} février 2023. Il vient opportunément offrir un cadre à une réflexion déjà très engagée dans l'académie : l'axe premier du projet académique 2020-2024 pose notamment comme préalable à l'autonomie et à la mobilité des élèves la maîtrise des savoirs et entend garantir à tous l'accès aux savoirs fondamentaux.

Sa composition intercatégorielle* favorise le croisement des regards au profit d'un diagnostic enrichi. Le même principe d'intercatégorialité a présidé à la composition des groupes de travail mis en place pour faciliter les échanges.

Au terme de ces premiers travaux, une feuille de route a été construite proposant une stratégie d'acquisition des savoirs fondamentaux par tous les élèves de notre académie. Articulée autour de trois priorités, elle permettra aux groupes de travail dédiés de les décliner en actions dès cette année.

Trois priorités :

- faire progresser le niveau de tous les élèves de l'académie en mathématiques ;
- faire progresser les élèves en fragilité scolaire dans l'ensemble des savoirs fondamentaux ;
- favoriser la pratique physique et sportive des élèves, enjeu de réussite scolaire, de santé, d'équité sociale et de citoyenneté.

Une stratégie portant sur :

- le pilotage ;
- la formation ;
- les dispositifs relatifs à l'amélioration des conditions d'apprentissage ;
- l'amélioration de la continuité des parcours des élèves entre l'école et le collège.

Concrètement, exemples d'actions proposées :

- ➔ Renforcer la formation sur la didactique des mathématiques en s'attachant à l'harmonisation des pratiques entre le 1^{er} et le 2^d degré (*priorité 1*).
- ➔ Proposer dans les écoles des « mercredis matin apprenants » de septembre à octobre pour aider les élèves qui en ont besoin à travailler les savoirs fondamentaux (*priorité 2*).
- ➔ Former les élèves à l'acquisition de compétences citoyennes liées à des rôles réellement assumés en EPS et à l'AS – partenaire, arbitre, observateur, chorégraphe, juge, spectateur, organisateur, reporter (*priorité 3*).

Retrouvez l'intégralité de la feuille de route sur la page dédiée du site ac-creteil.fr

* Le conseil académique des savoirs fondamentaux de Créteil rassemble, sous la présidence de la rectrice, les DASEN et leurs adjoints 1^{er} degré, les directeurs de l'Inspé et de l'EAFC





3. Les valeurs de la
RÉPUBLIQUE :
une École
PROTECTRICE
et **ÉMANCIPATRICE**

3.1

COMBATTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

sous toutes ses formes

La prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire, devenues priorités nationales, font l'objet d'une mobilisation constante et d'un engagement sans faille dans l'académie de Créteil.

→ Prévenir

Dans la continuité des actions menées depuis deux ans dans les écoles primaires et les collèges, le déploiement du programme PHARe s'étend aux lycées à partir de septembre 2023.

Les proviseurs disposeront ainsi d'un protocole présentant notamment différentes possibilités de résolution de situations de harcèlement.

L'académie de Créteil continue également d'intensifier les formations de proximité qui ont vocation à s'étendre à l'ensemble des personnels et d'accroître le nombre d'élèves ambassadeurs, au nombre de 500 actuellement.

→ Lutter

S'il est essentiel qu'un élève se sentant harcelé puisse en parler rapidement, la rapidité de la prise en charge et du traitement de la situation l'est tout autant.

Les équipes locales, départementales et académiques ont renforcé, durant l'année scolaire précédente, leurs méthode et procédure d'information et de collaboration. En effet, l'intervention de plusieurs acteurs à tous les niveaux du système éducatif requiert une organisation la plus efficace et fluide possible.

Le rectorat a notamment mis en place un protocole académique d'urgence pour les situations les plus graves. Cela a permis, durant la dernière période de l'année scolaire, d'intervenir en moins de vingt-quatre heures suite à des paroles d'élèves (analyse de la situation, contact avec la famille, accompagnement de l'élève, signalement au procureur, etc.)

Les référents harcèlement qui seront nommés dans chaque établissement à la rentrée scolaire permettront notamment de renforcer ce dispositif.

Par ailleurs, l'information aux parents est un enjeu essentiel de la lutte contre le harcèlement. Outre les dispositifs déjà en place (numéros d'urgence, interlocuteurs identifiés dans les départements), une collaboration étroite avec les fédérations de parents élus permettra de mieux appréhender une méthode de culture partagée.

→ Communiquer

Les journées de lutte contre le harcèlement (jeudi 2 novembre 2023) et *Safe internet day* (mardi 6 février 2024), tout comme le concours *Non au harcèlement* (janvier-février 2024), sont des temps forts qui mettent en avant la mobilisation des équipes et des élèves.

L'académie de Créteil est pleinement engagée dans ces événements, comme le montre le Prix national *Non au harcèlement* en 2022, dont la vidéo réalisée par les élèves du collège Louis-Braille à Esbly (77) a lancé **la campagne nationale** l'an dernier.

3.2

FAIRE ADHÉRER

les élèves

à la LAÏCITÉ

et aux VALEURS

de la RÉPUBLIQUE

Garantir à tous les élèves et les personnels le respect du principe de laïcité et des valeurs de la République fait partie du fondement de l'École.

L'académie de Créteil décline son action autour de deux axes :

- le déploiement du plan national de formation de tous les personnels à la laïcité et aux valeurs de la République ;
- l'accompagnement des équipes dans toutes les situations d'atteinte à la laïcité et aux valeurs de la République.

Les formations, assurées en présentiel, s'adressent à toutes les catégories de personnels et s'organisent à une échelle locale : dans les collèges et les lycées, elles réunissent ainsi tous les personnels de l'établissement (enseignants, conseillers principaux d'éducation et assistants d'éducation, accompagnants d'élèves en situation de handicap, équipe médico-sociale, équipe de direction, secrétariat, agents de loge et d'entretien) ; dans le 1^{er} degré, elles concernent les personnels des écoles d'une même circonscription (enseignants, directeurs d'école, AESH, coordonnateurs REP, conseillers pédagogiques, inspecteur, responsable administratif). Depuis son lancement, plus de 22 000 personnels ont été formés.

La formation permet, d'une part, de remettre en perspective, à travers le rappel de repères historiques et juridiques, notre culture commune sur la laïcité et les valeurs de la République en France et au sein de l'école publique. Elle favorise, d'autre part, la réflexion collective, à partir d'études de cas concrets, sur les pistes pédagogiques et éducatives qui peuvent servir à appréhender les situations rencontrées en classe et dans l'école ou l'établissement avec les élèves ou les parents.

Pour toute question ou en cas d'atteinte avérée à la laïcité et aux valeurs de la République, les directeurs d'école et les chefs d'établissement peuvent solliciter le conseil d'un pair expert, tant au niveau départemental qu'académique. Cet appui, adapté à chaque situation, permet de consolider la réponse apportée, qui peut être de nature pédagogique et éducative voire disciplinaire en collège et lycée lorsque le dialogue n'a pas permis d'aboutir à une issue favorable. Lorsque la sécurité d'un personnel est en jeu, la protection fonctionnelle est également enclenchée.

L'objectif de l'académie est de faire vivre le parcours citoyen au sein de chaque école, collège et lycée, en favorisant l'engagement des élèves sur des temps fédérateurs qui jalonnent l'année scolaire autour de la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement, le respect de la laïcité, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, l'égalité filles-garçons et la lutte contre les LGBTphobies, l'éducation aux médias et à l'information.

3.4

Développer et valoriser L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES au service d'une citoyenneté active

La construction d'une culture de l'engagement repose sur l'ouverture du champ concret des possibles et sur le développement du sens des responsabilités chez les élèves. Il s'agit ainsi de les rendre acteurs de leur parcours citoyen et de faire vivre l'esprit citoyen.

Tout au long de leur scolarité, les élèves acquièrent des connaissances, développent des savoir-faire et des savoir-être. Des compétences cognitives et sociales qui leur permettent de s'engager de manière éclairée dans la vie démocratique. Fondement d'une vie respectueuse de chacun, aiguïser la curiosité des élèves, développer leur esprit critique et leur discernement contribuent à construire la posture et l'esprit citoyens au service de l'émancipation de chacun.

Les équipes des écoles et établissements mènent de nombreux projets permettant ainsi à leurs élèves d'aborder l'école autrement et de mettre en avant leurs talents, compétences, initiatives, dans toutes les thématiques de l'engagement : **développement durable, citoyenneté, lutte contre toutes les discriminations, contre le harcèlement, SNU, etc.**

Depuis deux ans, l'académie de Créteil organise **la Journée de l'engagement** qui permet de valoriser l'implication et la réussite des élèves de l'académie, de l'école primaire au lycée, à travers leurs réalisations et les résultats des concours nationaux ou académiques auxquels ils participent. Les lycéens élus au CAVL participent à la réalisation de cette journée et contribuent ainsi à créer des liens entre tous.

Rendez-vous en juin 2024 pour la 3^e Journée académique !



A photograph of a diverse group of children in a classroom, all clapping their hands. In the foreground, a young Black boy with short hair is looking towards the right. Behind him, a young white boy is also clapping. The background is filled with other children, some of whom are also clapping. The scene is bright and positive, suggesting a celebratory or educational activity.

4. Favoriser l'égalité
des **CHANCES**
et ouvrir sur de nouveaux
HORIZONS

Focus

RENFORCEMENT

de la **MIXITÉ SOCIALE**

en Seine-Saint-Denis

Le renforcement de la mixité sociale est un enjeu majeur pour tous les acteurs de l'éducation nationale du territoire de la Seine-Saint-Denis.

En partenariat avec le conseil départemental, un travail autour des quarante collèges les moins attractifs a été initié et se concrétisera en ce début d'année scolaire par la création d'un observatoire départemental de la mixité scolaire.

Ce travail s'inscrit dans une dynamique plus large autour de la mixité déjà mise en place dans le département qui s'est saisi de plusieurs leviers afin de lutter contre la ségrégation sociale qui pèse sur la réussite des élèves.

Ainsi, dès la dernière rentrée, des formations attractives de type classes à horaires aménagés ou bi-langues, section internationales, dispositifs *Émile* ont été ouvertes dans le département.

Dans la perspective de renforcer la mixité sociale, en permettant à des élèves issus de quartiers défavorisés d'intégrer certains collèges par dérogation ou par le biais du parcours *De REP au LIEP*, le choix de renforcer le nombre d'élèves boursiers dans ces établissements a été fait.

Enfin, un travail ambitieux de labellisation des internats d'excellence a été engagé dans trois établissements.

4.2

Améliorer LA SCOLARISATION des élèves en situation DE HANDICAP

L'inclusion scolaire est une priorité nationale. Permettre à l'ensemble des élèves, qu'ils soient en situation de handicap ou non, d'accéder aux apprentissages et d'avoir une réponse adaptée à leurs besoins est un enjeu majeur pour l'académie de Créteil.

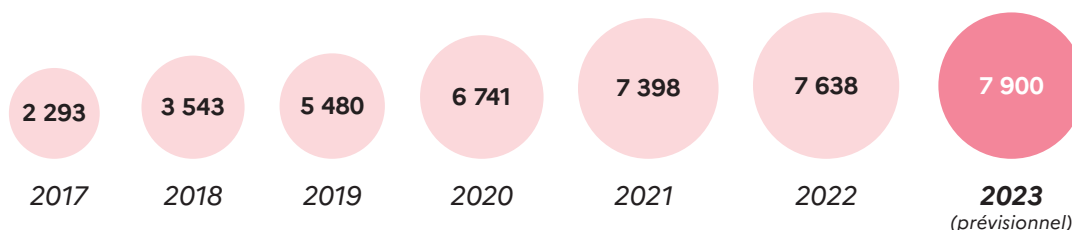
Part d'enfants avec notification AESH au regard de la population scolaire à la rentrée scolaire 2023



Le diagnostic et la prise en charge précoces du handicap chez les enfants font que le taux de reconnaissance d'élèves en situation de handicap augmente d'environ 8 % à 12 % chaque année. Depuis 2019, le taux d'élèves notifiés pour cet accompagnement a augmenté de 42 %. À la rentrée 2023, 20 000 élèves en situation de handicap sont accompagnés par un AESH.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 a permis pour eux le recours à un accompagnement humain (AESH). Depuis décembre 2017, l'académie a mis en œuvre une politique de recrutement intensif des AESH afin de couvrir les besoins d'accompagnement. Le nombre de personnes recrutées a ainsi été multiplié par 3 en 6 ans.

Évolution du nombre d'AESH depuis 2017



Le métier d'AESH est très récent et les conditions de rémunération et de formation s'améliorent chaque année. Pour autant, il est peu connu tant dans la réalité des missions que pour ses perspectives professionnelles. C'est la raison pour laquelle tous les postes ne sont pas encore pourvus dans l'académie.

Afin que tous les postes puissent être pourvus dans chacun des départements, l'académie a engagé une stratégie de recrutement et de consolidation de la formation pour cette rentrée.

➔ **AESH, un métier de proximité**

À l'automne 2022, les trois départements ont déployé une importante campagne de recrutement au niveau local. Il s'agit de toucher un public au plus proche des écoles et établissements, avec un temps de transport le plus réduit possible, afin de renforcer le lien avec l'École, contribuant ainsi à construire un métier de proximité. Cette campagne est reconduite dès la rentrée 2023.

Les mesures déployées lors de la Conférence nationale sur le handicap du 26 avril 2023 ainsi que celles portant sur la revalorisation pour la rentrée 2023 permettront de susciter ces vocations.

➔ **Accompagner la professionnalisation du métier**

La formation initiale (60 h), dispensée à tous les nouveaux personnels, permet d'appréhender l'entrée dans le métier, tant en matière de positionnement dans la classe qu'en termes d'accompagnement des différents troubles rencontrés. Effectuée initialement au niveau de chaque département, elle sera enrichie à partir de cette année par des actions de formation au niveau de chaque PIAL.

La formation continue est déployée de différentes manières ce qui permet de répondre au plus près des demandes, besoins et contextes spécifiques. Les modules de formation ouverts par l'École académique de formation continue (jusqu'à 18 h) peuvent être complétés par des stages nationaux (30 h). Ainsi, durant l'année scolaire précédente, 1 022 AESH ont bénéficié d'une formation continue.

L'académie de Créteil a renforcé son équipe de formateurs afin de permettre à un plus grand nombre de personnels volontaires d'en bénéficier. La formation peut d'ores et déjà être proposée à 1 100 accompagnants pour cette nouvelle année scolaire.

Une communication spécifique à la rentrée leur permettra d'avoir une meilleure visibilité de l'offre de formation proposée.

4.5

Installer la culture de L'ORIENTATION au cœur des COLLÈGES et LYCÉES

Intégrer pleinement la découverte du monde économique et professionnel dans l'accompagnement à l'orientation pour favoriser la sécurisation des parcours et soutenir l'ambition de tous les élèves est un des axes majeurs de cette rentrée.

La question de l'orientation occupe une place essentielle dans le parcours des élèves. Du collège à leur insertion professionnelle puis tout au long de leur vie, les élèves et leurs familles sont amenés à formuler des choix d'orientation. Ceux-ci sont trop souvent déterminés par leur environnement, concentrés sur un nombre restreint de métiers et sans une réelle appréhension des environnements professionnels. Or l'offre de formation est en constante évolution et propose une grande diversité trop souvent méconnue ou pouvant faire l'objet de représentations erronées dans un monde en perpétuel mouvement.

Depuis 2015, le parcours Avenir a pour ambition d'aborder le processus d'orientation dans sa dimension progressive et structurée en permettant aux élèves d'être accompagnés dans une meilleure connaissance d'eux-mêmes, des formations et du monde professionnel, stimulant l'engagement et l'initiative et ce, au-delà des procédures d'orientation.

L'enjeu collectif est de permettre aux élèves de faire des choix éclairés en appréhendant la diversité des possibles qui s'offrent à eux en termes de parcours de formations et de métiers, réduisant ainsi une partie des inégalités sociales et de genre. Il s'agit de les engager dans le libre choix de leur avenir professionnel en se dégageant de certains stéréotypes (de genre, géographiques, sociaux, culturels) et des représentations qui pourraient limiter leurs ambitions.

La découverte des métiers qui sera déployée dans tous les collèges à cette rentrée, dès la 5^e, est un des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs et rendre les élèves acteurs de leur parcours.

L'an dernier, une vingtaine de collèges de l'académie s'est engagée dans l'expérimentation de la découverte des métiers dès la 5^e. Les collégiens ont découvert différents métiers par le biais de forums, périodes d'immersion en entreprise ou en lycée, rencontres des professionnels du monde économique et d'ambassadeurs lycéens et étudiants, courses d'orientation, etc.

L'utilisation de technologies immersives leur a également permis de découvrir des métiers qui peuvent leur être méconnus et dont l'insertion professionnelle est forte en Île-de-France.

Pour cette rentrée, tous les collèges s'engagent dans l'organisation de temps de découverte des métiers sur tout ou partie des niveaux 5^e mais également en 4^e et en 3^e pour ouvrir le champ des possibles de leurs élèves, les aider à se familiariser avec les différents secteurs professionnels, pour s'y projeter en fonction de leurs envies et de leurs talents et lutter contre les inégalités de parcours.

Ce sujet vous intéresse ?



p.46

**Les établissements
vous ouvrent leurs portes !**

A man with a beard and glasses, wearing a blue shirt and a dark apron, is focused on using a power drill on a piece of wood. He is in a workshop setting with other people in the background. The text is overlaid on a white box with blue and red accents at the top.

5. Faire du **LYCÉE**
PROFESSIONNEL
un choix d'avenir

ART EXPRO :

un événement emblématique
de la **VALORISATION**
de la voie
PROFESSIONNELLE
dans l'académie

Depuis 2002, l'académie de Créteil organise chaque année ArtExpro. Unique en son genre, cet événement permet de mettre en lumière la créativité et le savoir-faire des élèves issus des filières professionnelles et de les accompagner sur le chemin de l'insertion professionnelle.

Co-construit par l'ensemble des acteurs académiques de la voie professionnelle, de l'éducation artistique et culturelle, ArtExpro bénéficie de l'appui de nombreux partenaires (structures culturelles et institutionnels, collectivités territoriales, artistes, professionnels des métiers d'art ou d'artisanat) et, en particulier, de la ville de Saint-Denis qui accueille l'événement dans son cœur historique depuis plusieurs années.

Les travaux qui y sont exposés relèvent de disciplines très diverses : les élèves en mode, électrotechnique, menuiserie, photographie, tapisserie d'ameublement, esthétique, etc. peuvent ainsi présenter leurs réalisations tandis que ceux des métiers de la sécurité, de l'accueil et de la restauration contribuent à l'organisation de la manifestation.

Ouvert au grand public, ArtExpro invite les visiteurs à la rencontre avec les élèves et les enseignants des trois départements qui composent l'académie, mais aussi avec les collégiens qui entament la construction de leur parcours d'orientation et qui peuvent ainsi prendre conscience de la diversité et de la richesse des formations qui leur sont proposées. Ainsi, en encourageant la découverte progressive de secteurs d'activité, métiers et pratiques professionnelles, ArtExpro s'inscrit pleinement dans l'installation d'une culture de l'orientation dès le collège, en cohérence avec la dynamique impulsée en matière d'accompagnement à l'orientation des élèves pour cette année scolaire 2023-2024.

➔ [Retour en ligne sur ArtExpro 2023](#)

Nouveautés

- ➔ Durant le premier trimestre de l'année scolaire, une rétrospective de l'édition 2023 sera proposée dans la galerie d'exposition du rectorat, espace dédié à la valorisation des travaux de la voie professionnelle de l'académie.
- ➔ Pour l'édition 2024, dans le cadre du Printemps de l'orientation, sous la forme de « portes ouvertes » en établissement, les « chantiers d'ArtExpro » préfigureront, dans chaque département de l'académie, l'événement académique commun qui se tiendra en avril 2024 à Saint-Denis.

5.1

Le **BUREAU** des entreprises, un atout pour la **FORMATION** et l'insertion **PROFESSIONNELLE**

La réforme des lycées professionnels, déclinée en 12 mesures, s'inscrit dans une transformation globale de la formation professionnelle qui la reconnaît comme voie d'excellence dès lors qu'elle permet aux jeunes d'acquérir les compétences utiles à leur devenir professionnel, à sécuriser leur parcours, à résorber le décrochage scolaire, à répondre aux enjeux stratégiques du plan France 2030.

La formation professionnelle se réalise en établissement, en Greta ou en centre de formation, et en entreprise dans le cadre de périodes de formation en milieu professionnel, de stages ou d'emplois en apprentissage. La création d'un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel est une mesure constructive pour renforcer les liens de l'éducation nationale avec le monde économique, la mise en synergie des acteurs au bénéfice des partenaires économiques, des élèves, des étudiants, des apprentis et des stagiaires de la formation continue.

Le bureau des entreprises permet aux acteurs du monde professionnel d'avoir un point d'entrée unique au sein de chaque lycée professionnel, et de dynamiser ainsi les actions partenariales de la relation école-entreprise. Il accompagne les bénéficiaires de formation dans les actions et les démarches concourant à leur professionnalisation, à leur qualification et à leur insertion. Le bureau des entreprises contribue également à l'adaptation des formations aux besoins en compétences du territoire dans le cadre du schéma régional d'évolution de l'offre de formation arrêté par la région académique d'Île-de-France et la Région Île-de-France.

Placé sous la responsabilité du chef d'établissement et sous la coordination du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, le bureau des entreprises est animé par le DDFPT ou le coordonnateur tertiaire, par l'assistant du DDFPT ou un responsable du bureau, par les professeurs de lycée professionnel et tout autre membre de l'équipe éducative associé. Il est à la fois un service et un espace accessible à tous, disposant d'une adresse électronique spécifique à chaque établissement.

L'académie de Créteil a recruté 53 responsables de bureau des entreprises afin de renforcer les équipes en place, qui bénéficieront d'un plan de formation et d'animation de réseaux dédié.

Ce sujet vous intéresse ?

p.46 Les établissements vous ouvrent leurs portes !

5.2

Enseignement professionnel, des **FILIÈRES** en **ADÉQUATION** avec notre temps

La voie professionnelle est un atout pour répondre aux défis actuels et à venir, avec l'ambition d'offrir à chaque jeune un parcours de réussite, en adéquation avec les grands chantiers d'avenir (réindustrialisation de la France, transition numérique et écologique, vieillissement de la population, etc.).

La carte des formations proposées dans les lycées professionnels garantit une cohérence avec les besoins prévisionnels en emploi de telle sorte que les jeunes formés puissent s'insérer à l'issue de leur parcours de formation initiale. Son adéquation avec les besoins s'appuie sur une approche par filières, en réseau d'établissements, afin de garantir les continuités de parcours et de promouvoir l'ambition autant que la mobilité.

L'industrie (eau et propreté, aéronautique, productique, etc.), la maintenance des véhicules et des matériels, le transport et la logistique, la sécurité, le numérique, la transition énergétique, le bâtiment et les travaux publics, la santé et le social, le tourisme sont des secteurs porteurs et des filières stratégiques dans lesquelles la carte des formations professionnelles initiales est appelée à s'enrichir et se développer. Les filières du commerce, du tertiaire administratif, de l'accueil connaîtront également des transformations pour permettre le meilleur devenir des jeunes qui y sont formés.

==== L'offre de formation se transforme ====

L'énergie de demain, c'est aujourd'hui

L'académie de Créteil, en partenariat avec EDF, déploie un pôle nucléaire qui a vocation à être un lieu d'incarnation du futur campus des métiers et des qualifications francilien Énergie durable.

Le lycée André-Malraux à Montereau-Fault-Yonne (77) en est le centre avec une gamme enrichie de formations pour la conception, la production, la maintenance et l'exploitation des centrales nucléaires. Avec lui un réseau d'établissements dans lesquels les baccalauréats professionnels Métiers de l'électricité et des environnements connectés, Technicien en chaudronnerie industrielle, Maintenance des systèmes de production connectés se renouvellent.

Une classe passerelle préparatoire à l'entrée en BTS Contrôle industriel et régulation automatique au lycée polyvalent de La Mare-Carrée à Moissy-Cramayel (77) vient compléter l'ensemble.

Le secteur **aéronautique et spatial, une formation unique en France**

Au lycée professionnel Aristide-Briand au Blanc-Mesnil (93), le campus Aéronautique et spatial – conception, production, maintenance 4.0, avec Airbus Helicopters et l'IUT de Saint-Denis ouvre une formation complémentaire d'initiative locale Opérateur de matériaux composites, unique en France.

La **transformation numérique s'intensifie**

Le lycée professionnel Jean-Moulin à Vincennes (94) ouvre une mention complémentaire Services numériques aux organisations qui complètera l'offre de formation des baccalauréats du tertiaire afin de permettre une meilleure insertion des élèves et des apprentis par un approfondissement de leurs connaissances et une consolidation de leurs compétences dans la transformation numérique du secteur des services.

Ce sujet vous intéresse ?
 **p.46** Les établissements
vous ouvrent
leurs portes !



6. Le droit de
S'ÉPANOUIR
à l'école

6.1



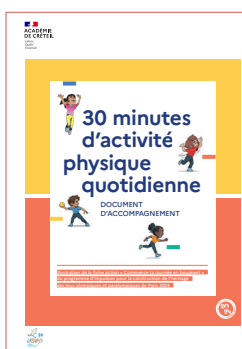
30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE

Le succès du dispositif *30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ)*, innovation créée par l'académie de Créteil, a conduit à sa généralisation pour toutes les écoles du territoire national à la rentrée 2022. L'accompagnement par les référents départementaux et académiques a été renforcée par l'équipe de France des *30 minutes*, au bénéfice de la santé de tous les élèves.

La sédentarité des enfants est un réel enjeu de santé publique. En France, plus de 80% des enfants et adolescents français ne suivent pas les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour être en bonne santé en pratiquant au moins 60 minutes d'activité physique quotidienne. Un constat alarmant qui se traduit par une perte d'un quart de leurs capacités cardio-vasculaires sur 40 ans.

Les effets sur les santés physique, mentale et sociale, mais également sur la réussite scolaire sont largement démontrés par la science. Être en bonne santé aide à mieux apprendre, à développer sa confiance en soi et à développer un mode de vie actif par une pratique sportive régulière.

L'académie de Créteil s'est engagée dès 2018 dans le développement de ressources pédagogiques pour faciliter la mise en place au quotidien d'activités physiques ludiques, dans un temps choisi par les enseignants, en complément de l'enseignement de l'EPS. Expérimentés dans des écoles ciblées dans les trois départements, ces outils ont rencontré un franc succès à la source du déploiement national proposé à l'hiver 2021. Le comité d'organisation de Paris 2024 a salué cette contribution à l'héritage durable des Jeux olympiques et paralympiques et proposé une dotation en matériel sur la base des premières fiches actions cristoliennes *Courir, Sauter, Lancer* et *Danser*. Dès la rentrée scolaire 2022, deux nouvelles fiches pédagogiques ont été proposées, en partenariat avec les fédérations sportives : *Jouer au handball* et *Jouer au rugby*.



Pour incarner le déploiement de ce dispositif, une « Équipe de France des 30 minutes » constituée de 150 sportifs de haut niveau se déplace dans les écoles. La mobilisation des athlètes a pour objectif de promouvoir l'activité physique à l'école et d'inspirer la jeune génération.

Retrouvez la présentation des 30' APQ sur la page dédiée du site ac-creteil.fr

6.2

TESTS SPORT SANTÉ



Dans un contexte où la condition physique est un déterminant majeur de la santé des enfants et des adolescents, l'académie de Créteil est pleinement mobilisée dans la prévention de la sédentarité par une activité physique et sportive plus régulière.

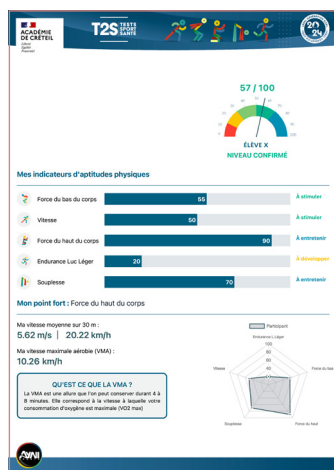
Pour ce faire, l'académie de Créteil a mis en place les Tests sport santé qui permettent d'évaluer la condition physique des élèves de manière efficace, rapide et bienveillante.

Une première phase de diagnostic a permis d'évaluer plus de 13 000 collégiens de 6^e, sur la base du volontariat des équipes et avec un panel très représentatif de l'ensemble des élèves de l'académie. Une étude complète a été réalisée et transmise à tous les établissements. Elle permet aux enseignants d'EPS de situer leur classe par rapport aux résultats de l'académie, d'ajuster leurs contenus d'enseignement, et de construire des projets sport-santé en collaboration avec les autres disciplines et partenaires locaux au regard des besoins identifiés.

Les tests sport santé, c'est quoi ?

Une application développée en collaboration avec l'association Aynisports et un kit pédagogique permettent de réaliser 5 tests des capacités physiques dans le cadre d'un cours d'EPS :

- force explosive des membres supérieurs (lancer de médecine-ball à genoux) ;
- force explosive des membres inférieurs (sauts pieds joints de 5 bonds enchaînés) ;
- vitesse (30m plat en ligne droite) ;
- endurance (test Navette Luc Léger sur 20m) ;
- souplesse (flexion du tronc).



Les résultats obtenus sont :

- suffisamment simples faire un retour immédiat aux élèves, dans un cadre totalement bienveillant ;
- suffisamment précis pour pouvoir observer les progrès de chacun d'entre eux, notamment dans les domaines de la force, de l'endurance, de la vitesse et de la souplesse ;
- présentés avec un visuel facilement compréhensible pour les élèves et les familles.

Ce diagnostic précis permet à chaque établissement de renforcer la prévention de la sédentarité par une activité physique et sportive plus régulière. Les enseignants d'EPS qui recueillent les résultats de chaque élève peuvent ajuster leurs contenus aux besoins de chaque élève, et en collaboration avec toute la communauté éducative accroître les opportunités de pratique dans l'établissement et à l'extérieur, construire des projets sport-santé en collaboration avec les disciplines impliquées, les familles et les partenaires locaux selon les besoins identifiés.

Un tiers des collèges de l'académie a bénéficié de ce dispositif l'an passé et pourront continuer le suivi des élèves dès la rentrée.

Ce sujet vous intéresse ?
p.46 Les établissements vous ouvrent leurs portes !

6.2

Le label GÉNÉRATION 2024

À l'aune des Jeux olympiques et paralympiques, le label Génération 2024 a permis d'impulser de nombreuses actions et partenariats au sein des 629 écoles et établissements du 2^d degré de l'académie de Créteil concernés. Ils ont inscrit une dynamique sportive au cœur du projet d'école ou d'établissement.

Le label Génération 2024 vise les objectifs suivants :

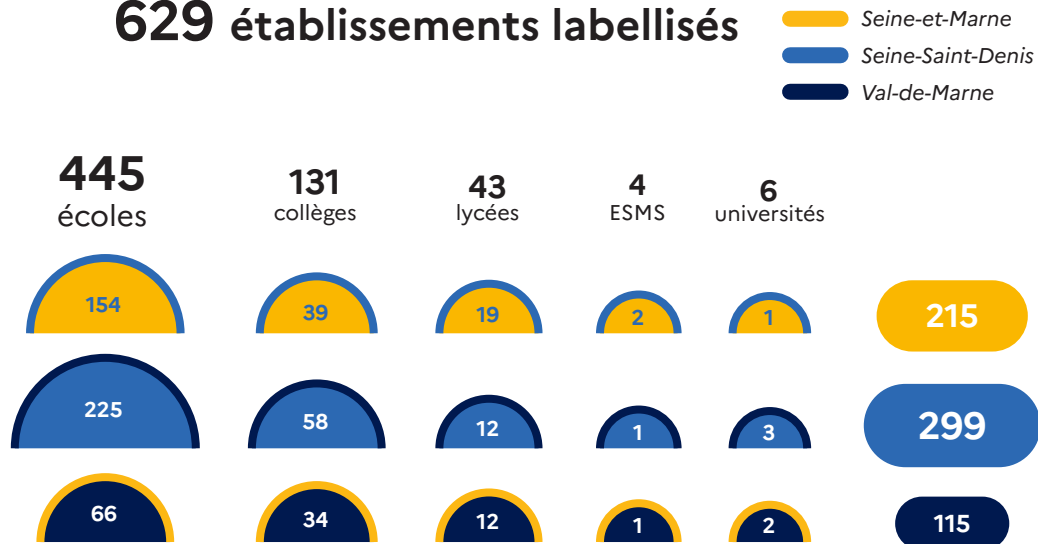
- développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire ;
- participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques ;
- accueillir des sportifs de haut niveau ;
- ouvrir les équipements sportifs des établissements.

Le label Génération 2024 intègre les valeurs de la République et principes de laïcité et favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'éco-citoyenneté et la lutte contre les discriminations.

Il encourage également à tisser des liens avec le monde sportif local, les associations et éventuellement les entreprises au travers d'actions communes. Les projets construits en étroite collaboration avec les collectivités territoriales facilitent l'ouverture et la continuité éducative sur les différents temps scolaires. L'expertise de l'association sportive de l'école ou de l'établissement reste le point d'appui privilégié.

Par ailleurs, cette labellisation peut s'inscrire dans la mise en œuvre des parcours avenir, d'éducation à la santé, du citoyen, ou encore des organisations pédagogiques pluridisciplinaires et des liaisons école-collège programmées au cycle 3 (CM1, CM2, 6^e). Des activités artistiques et culturelles peuvent être envisagées en complément et en cohérence avec les activités sportives retenues.

629 établissements labellisés



6.3

Le Tour académique **FLAMBEAU** de la **CULTURE**

Dans le cadre de l'Olympiade Culturelle Paris 2024, le Flambeau de la Culture continue son parcours dans l'académie et illumine de son éclat les projets des écoles, collèges et lycées. C'est une belle histoire que la communauté éducative écrit, au fil de 60 étapes, en attendant l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques.

À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques d'été de Paris 2024, l'académie de Créteil propose un dispositif d'envergure, labellisé Olympiade Culturelle Paris 2024, à la croisée des arts et du sport, en faveur du renforcement de l'éducation artistique et culturelle et de la construction de l'héritage des Jeux sur le territoire académique.

Réalisé par des élèves de la voie professionnelle, le Flambeau de la Culture a débuté son parcours en janvier 2023, lors de deux cérémonies d'inauguration organisées respectivement à la Monnaie de Paris et au château de Fontainebleau, et circulera entre une soixantaine de structures scolaires engagées dans les trois départements de l'académie, avec des restitutions de projets au gré de passages de témoins et de relais artistiques et pédagogiques.

L'année scolaire 2023-2024 verra monter en puissance les événements associés qui se succèdent jusqu'au bouquet final à Vincennes puis à Saint-Denis où s'achèvera ce Tour académique. Le Flambeau de la Culture va ainsi éclairer successivement toutes les facettes de l'académie de Créteil, sa diversité, son sens de l'engagement et de la solidarité qui en font sa richesse.

Pendant ces mois d'itinérance sportive, culturelle, inclusive, festive et créative, les bâtiments du nouveau rectorat de l'académie de Créteil sortiront de terre et le Flambeau de la Culture, chargé de toutes les énergies du territoire académique y trouvera un ultime refuge, témoin et signal de cette belle aventure conduite autour de lignes directrices :

- inclusion par les arts et le sport ;
- importance de la culture et du sport dans les formations professionnelles ;
- continuité du temps scolaire de la maternelle à la terminale ;
- co-construction des parcours d'éducation artistiques et culturels avec les collectivités territoriales.

6.4

Le parcours européen des **CITÉS ÉDUCATIVES :** de Créteil à la Normandie et au Danemark !

Lancé par l'académie de Créteil en 2022 dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, ce programme proposé aux collèges des cités éducatives repose sur une approche progressive et durable de la mobilité. En cohérence avec le projet académique et en lien avec les Pep Découvertes, les chefs d'établissement organisent avec leurs équipes des actions d'échanges et de découvertes autour de mobilités en France et à l'étranger en immersion linguistique complète.

1^{re} étape

Séjour d'immersion linguistique en langue anglaise en Normandie pour 300 élèves

Le Parcours européen a déjà permis à 300 élèves issus de dix-huit collèges des cités éducatives de l'académie de Créteil d'effectuer un séjour en immersion linguistique en langue anglaise à Port-Bail-sur-Mer en Normandie.

Ce séjour permet à des élèves de 4^e de découvrir un nouvel environnement, de développer et de stimuler leur pratique de l'anglais et leur curiosité.

Au programme du séjour en Normandie : une immersion en langue anglaise grâce à des intervenants et des animateurs anglophones et des visites de la région notamment en lien avec l'histoire européenne sur les plages du Débarquement. Cette transversalité disciplinaire entre la pratique de l'anglais et l'histoire est un axe fort du projet.

**J'aime beaucoup l'anglais
et j'ai voulu participer pour
améliorer mon niveau.
En plus, j'ai appris beaucoup
de choses sur la Seconde Guerre
mondiale grâce aux sorties
et aux activités.**

Judith,
élève de 4^e au collège Elsa-Triolet
au Mée-sur-Seine (77)

Marwan,
élève au collège Frédéric-Chopin
à Melun (77)

**J'ai rencontré des élèves de la
Seine-Saint-Denis. c'est vraiment
devenu des copains...
on a passé le séjour ensemble.**

**c'est toujours quelque chose de positif
que de permettre à nos élèves de sortir
de chez eux.**

M^{me} Cottureau-Gibert,
professeure d'anglais au collège Elsa-Triolet
au Mée-sur-Seine (77)

2^e étape

Des stages d'observation Erasmus+ pour 14 personnels en Allemagne, au Danemark, en Espagne et en Italie !

À la suite du séjour d'immersion linguistique en Normandie, 14 personnels de 6 collèges des cités éducatives ont bénéficié d'un stage d'observation au sein de leur établissement partenaire dans le cadre du programme Erasmus+, en Allemagne, au Danemark, en Espagne et en Italie. Ils ont découvert des pratiques pédagogiques différentes et ont trouvé les observations particulièrement enrichissantes. Ils ont en outre, par ces mobilités, créé ou consolidé un partenariat et préparé un futur échange scolaire qui permettra aux élèves cristoliens et d'autres pays européens de communiquer entre eux en langue anglaise.

L'ensemble des étapes du Parcours européen permettra la mise en œuvre d'un vivre-ensemble, où la citoyenneté européenne prend une forme réelle et concrète.

En 2023-2024, le Parcours européen est reconduit avec :

- un séjour d'immersion linguistique en Normandie pour des élèves de collèges des cités éducatives ;
- l'organisation de stages d'observation dans des pays du programmes Erasmus+ pour une vingtaine de personnels issus de six nouveaux collèges volontaires ;
- l'organisation d'échanges scolaires dans les familles ou en tiers lieu avec les établissements étrangers partenaires où les personnels ont effectué leur mobilité Erasmus+ l'année dernière.

Au vu du succès rencontré, une réflexion sera menée pour mettre en place un Parcours européen en langue allemande.

PRESSE

Des sujets vous intéressent ?
Les établissements vous ouvrent leurs portes.



Contactez **Françoise Chapeau**,
chargée des relations avec la presse
01 57 02 62 46 – francoise.chapeau@ac-creteil.fr

- 1.5** Les trois parcours préparatoires au professorat des écoles en partenariat avec l'Upec p. 20
➔ Lycée Léon-Blum à Créteil (94)
- 2.1** Vers une nouvelle équation académique, un projet de grande envergure pour les mathématiques p. 22
➔ Collège Willy-Ronis à Champigny-sur-Marne (94)
➔ Lycée Charles-de-Gaulle à Rosny-sous-Bois (93)
➔ Collège Jacques-Yves-Cousteau à Bussy-Saint-Georges (77)
➔ Collège du Montois à Donnemarie (77)
- 2.5** Les sections internationales c'est aussi en éducation prioritaire p. 23
➔ Collège Albert-Camus à Meaux (77)
➔ Collège Lenain-de-Tillemont à Montreuil (93)
➔ Collège Jean-Zay à Bondy (93)
- 4.5** Installer la culture de l'orientation au cœur des collèges et lycées p. 33
➔ Collège Les Capucins à Melun (77)
➔ Collège Jean-Jaurès à Villepinte (93)
➔ Collège Paul-Painlevé à Sevran (93)
➔ Collège Amedée-Dunois à Boissy-Saint-Léger (94)
- 5.1** Le Bureau des entreprises, un atout pour la formation et l'insertion professionnelle p. 36
➔ Lycée Lino-Ventura à Ozoir-la-Ferrière (77)
➔ Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage Jeanne-Baret à Montreuil (93)
➔ EREA de Bonneuil-sur-Marne (94)
- 5.2** Enseignement professionnel, des filières en adéquation avec notre temps p. 37
➔ Lycée André-Malraux à Montereau-Fault-Yonne (77)
➔ Lycée Aristide-Briand au Blanc-Mesnil (93)
➔ Lycée Jean-Moulin à Vincennes (94)
- 6.2** Tests sport santé p. 41
➔ Collège Colonel-Arnaud-Beltrame (77)
➔ Collège international de l'Est-Parisien à Noisy-le-Grand (93)
➔ Collège Karl-Marx à Villejuif (94)

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

Contact presse
Françoise Chapeau
01 57 02 62 46
francoise.chapeau@ac-creteil.fr